

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations



Conseil Communautaire

☎☎☎☎☎

Séance du **Jeu**di 28 Novembre 2024 à 20h30

Nombre de membres en exercice : **61**
Nombre de membres présents : **42**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **4**
Nombre de membres excusés : **2**
Nombre de membres absents : **13**

Date de convocation :
22 novembre 2024

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

1 2 DEC. 2024

et publication par la mise en ligne sur
le site internet le :

1 2 DEC. 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes

8.8 - Environnement

Objet : Défis Climat 2025

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Valérie DESQUESNE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU					X
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE				X	
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU					X
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			Mme Annie ROSSI		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER					X
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	42	0	4	2	13
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			42		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			46		

M. Gilles MALOISEL, Vice-Président en charge des affaires liées à la Transition Energétique, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territorial (objectif de sobriété n°1) et du Plan Climat Air-Energie Territorial (C3.1 et C3.2), l'Intercom de la Vire au Noireau s'est engagée à sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de transition écologique et à les accompagner dans leurs changements de comportements.

Dans la continuité du « Défi Toit », organisé en 2024, en partenariat avec l'ADEME, l'Intercom de la Vire au Noireau propose un autre type de défi citoyen, les « Défis climat ». L'Intercom de la Vire au Noireau a décidé de tirer des enseignements de la première démarche « Défi Toit. » et de proposer un nouveau format. Au travers des « défis climat » la durée est plus réduite, 3 mois au lieu de 6 mois, le défi porte sur 1 seule thématique au lieu de 4, les dates des ateliers seront communiquées dès le début du défi et les participants seront moins sollicités.

Les « Défis climat » est un programme porté par l'association ALISEE avec le soutien de l'ADEME, et fait suite aux défis FAEP (Familles A Énergie Positive) puis aux défis Déclics auxquels ont participé 40 000 foyers au total depuis 2008. Lors de ces défis, les foyers ont réalisé en moyenne 12% d'économie sur leurs consommations d'énergie, et économisé en moyenne 200 € par an sur leurs factures d'énergie.

Ces défis auront lieu entre le 11 janvier 2025 et le 29 mars 2025, sur une durée de 11 semaines et porteront sur les thématiques des économies d'énergie dans le logement, de la rénovation énergétique et du numérique. Les participants s'inscriront sur une application qui leur proposera des temps de défi individuels et des temps collectifs. L'Intercom de la Vire au Noireau organisera 4 temps collectifs en lien avec les acteurs du territoire.

Le cout de l'application est de 5 000 € pour un an, dépense éligible aux aides financières du SDEC dans le cadre du PACTE (Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Energétique). L'Intercom de la Vire au Noireau aura la possibilité de réaliser jusque 8 défis dans l'année. Un défi portant sur l'alimentation durable est envisagé au printemps 2025.

Suivant les avis favorables de la commission « Transition Energétique » réunie le 18 octobre 2024 et du Bureau Communautaire réuni le 6 novembre 2024, il est proposé au Conseil Communautaire, après en avoir délibéré d'autoriser :

- Le lancement des Défis Climat pour l'année 2025 ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025 et solliciter la subvention PACTE ;
- Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à l'octroi de la subvention de fonctionnement « Accès au programme Les Défis Climat » (dont le projet est joint en annexe), ainsi que tout document s'y afférent.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	46	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Le secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,